



Syndicat CGT
Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté
5 avenue Garibaldi 21000 Dijon
TEL : 07.75.25.98.72
cgt@bourgognefranchecomte.fr



COMMUNIQUE DE PRESSE

La CGT du conseil régional bourgogne Franche-Comté, a déposé un préavis de grève du 3 juin au 28 juin, la Présidente de Région faisant la sourde oreille par un mépris manifeste envers notre organisation syndicale.

Suite au Comité Technique ou Monsieur Neugnot comme à son habitude a manifesté un mépris total des organisations syndicales et à travers lui des agents de la région en refusant de répondre aux interrogations de la CGT.

De ce fait nous maintenons notre préavis de grève, en demandant aux agents d'effectuer des opérations coup de poing, **pas de nettoyage et de restauration lors des examens du bac.**

Notre organisation syndicale a également informé la Présidente de son intention de manifester son mécontentement dès le lundi 17 juin 2019, devant les établissements centre d'examen de la grande région.

Sur les revendications suivantes

Retrait du projet de loi réforme de la Fonction Publique
Revalorisation des primes
Déroulement de carrière à 100% pour tous
Gratuité des transports
Prise en charge dès le premier KM pour ceux n'ayant pas de transport en commun
ou des horaires ne leur permettant pas d'utiliser ceux-ci.
Contre l'externalisations et mutualisation de nos missions
Les conditions de travail

La Secrétaire Générale
Catherine Salvadori

